

## ANNABA

## Effondrement d'un vieil hôtel

Un hôtel désaffecté et fermé depuis quelques années s'est effondré avant-hier vers 22h30 dans la vieille ville, à quelques dizaines de mètres de la place d'Armes.

Les habitants de ce quartier populaire se sont rassemblés hier matin pour constater les dégâts et aider, s'il y a lieu, à débayer les gravats entassés dans la petite ruelle seule voie d'accès pour une quinzaine de

familles habitant un haouch situé juste à côté. Les 3 étages de l'hôtel ne sont plus qu'un tas de décombres, des fils électriques qui pendent, une boiserie qui tient à peine et des murs que traversent de profondes et larges fissures pouvant s'effondrer à tout moment.

Selon des témoins, il y eut d'abord un bruit sourd, puis un grand fracas. "On aurait dit un tremblement de

terre, nous confie une vieille femme du quartier, tout le monde a eu peur et puis quand on est sortis nous avons vu ce gros tas de débris".

Les habitations mitoyennes où sont entassées près d'une cinquantaine de personnes menacées, elles aussi, de s'effondrer. Tout est lézardé, les éboulis retenus par le mur présent de tout leur poids et il est fort possible que celui-ci cède

sous la pression. Une autre catastrophe est à craindre. Les agents de la Sonelgaz se sont déplacés hier matin pour couper le courant électrique de peur qu'il y ait des courts-circuits.

A Annaba, toute la vieille ville est dans un piteux état, la plupart des constructions menacées de s'effondrer, les gens y vivent la peur au ventre d'être enterrés vivants.

M. Rahmani

## ELECTIONS LEGISLATIVES 2007

## Rumeurs et spéculations sur la place publique

A quelques jours du dernier délai du dépôt des dossiers de candidatures aux législatives du 17 mai 2007 prévu le 1<sup>er</sup> avril prochain, une effervescence s'empare de la ville de Annaba et de sa région. Les commentaires sur les listes de candidats devant représenter les partis aux élections vont bon train et alimentent les discussions sur la place publique et même au sein des structures des formations politiques. Les rumeurs les plus folles circulent dans la ville, ciblant principalement les formations politiques qualifiées de grosses pointures à l'image du vieux parti, en l'occurrence le FLN, qui fait le dos rond en encaissant les dires les plus insensés qui vont jusqu'à désigner des noms qui n'ont même pas été transmis à la direction centrale du parti. A ce propos, on cite le nom du professeur Abderrahmane Saïdia à la tête de la liste du FLN alors qu'il ne

figure pas sur celle transmise à l'état-major du parti. Certaines rumeurs vont jusqu'à prêter au professeur A. Saïdia l'intention de conduire une liste d'indépendants comme pour ternir l'image de ce vieux militant, connu dans le parti et par ses confères en tant que praticien confirmé ORL et président de la société savante du même nom.

Contacté à ce sujet, le concerné a démenti catégoriquement ces affabulations, tout en affirmant qu'il n'a nullement l'intention de quitter son parti de toujours. "Je suis né et j'ai grandi dans une famille FLN, j'ai milité depuis mon jeune âge dans ce parti que je servirai jusqu'à mes derniers jours", a-t-il tenu à souligner pour lever toute équivoque. Par ailleurs, les commentaires ciblent également d'autres partis notamment le RND qui, avec l'entrée en lice du candidat indépendant Menadi Aïssa, président de l'USMAN, et secrétaire

général du syndicat d'Arcelor Mittal, ex-complexe sidérurgique d'El Hadjar, se voit déjà désavantager du fait de l'éventuelle dispersion de l'électorat issu de l'UGTA locale proche du parti d'Ahmed Ouyahia. L'entente qui a prévalu jusqu'à présent entre l'actuel SG de wilaya du RND et le SG du syndicat d'Arcelor Mittal va-t-elle s'effriter ? s'interroge-t-on. Les autres partis, le Hamas, le RCD, El Islah et l'ANR, entre autres, ne sont pas épargnés par les commentaires de la vox populi. On laisse entendre, par exemple, que les militants d'El Islah vont voter à Annaba pour une liste d'indépendants conduite par un inconditionnel de Abdelallah Djaballah et que les alliances prônées par le MDS, l'ANR et le RCD pour une liste commune aux législatives n'auront pas fait long feu.

Nabil Kebaïli

## BATNA

## Visite guidée à l'Ecole d'application de l'arme des blindés

De prime à bord, ce qui impressionne le visiteur de l'Ecole d'application de l'arme des blindés de Batna, la propreté, les espaces verts bien entretenus, la répartition des blocs pédagogiques et ceux d'appui, et le plein air surtout qu'elle se situe au pied du mont de Djebel Tugguert.

La visite guidée organisée par le commandant des forces terrestres le 26 mars pour la presse nationale nous a permis de mesurer les progrès réalisés de part la modernisation de l'outil pédagogique pour ne pas dire des aides pédagogiques sophistiquées tels les simulateurs pour l'apprentissage de la conduite, du tir, l'automatisation, maquettes spécifiques, l'informatique, laboratoire des langues... et jusqu'à ce champ de tir des plus modernes made in Eris (Entreprises des réalisations industrielles de Sériana), et entretenu par ses soins.

Considérée comme l'une

des plus anciennes écoles de l'armée nationale populaire de part sa date de création en 1963, l'école d'application de l'arme des blindés qui s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares assure une formation de base aux élèves gradés (CMP1 et CMP2), aux sous-officiers (BMP1 et BMP2) et aux officiers en plus des cours d'application et des cours de perfectionnement aux officiers.

Dans son allocution de présentation, le colonel Mohamed Omar a souligné l'intérêt particulier qu'accorde de la commandement des forces terrestres à l'appareil de formation adaptant constamment l'encadrement pédagogique aux exigences de la disponibilité et de la qualification de part l'actualisation et l'enrichissement de leurs connaissances ainsi que les programmes d'enseignement afin que la troupe acquière des savoirs, des compétences et des aptitudes promettant d'at-

teindre un niveau opérationnel hautement qualifié.

En plus de la qualification, de la spécialisation fine des encadreurs, l'Ecole d'application de l'arme des blindés s'appuie sur des moyens pédagogiques modernes répondant à ses particularités comme les salles spécialisées accueillant un nombre limité de stagiaires : pas plus de 32 personnes. Il s'agit de simulateurs dernière génération, permettant d'apprendre la conduite, la précision du tir, les manipulations relatives au stabilisateur du char et même la tactique économisant le gasoil, les munitions, les accidents et le temps. En plus des salles de cours, des salles techniques où l'on apprend la structure du char, ses composantes, ses équipements, ses pannes et leur réparation... l'EAAB dispose d'un laboratoire des langues, de deux informatiques avec 20 PC chacune, d'une salle de topographie dotée de

moyens modernes tels les GPS, et une salle spécifique aux tactiques de guerre avec les moyens d'animation et une salle multifonctions, soit un total de 46 salles cumulant une capacité d'accueil de l'ordre de 1 500 places pédagogiques. Si l'infrastructure hôtelière est des plus appropriées, des chambres individuelles, des dortoirs pouvant accueillir 2 000 personnes, le complexe de restauration est composé de plusieurs mess, servant 3 000 repas par jour.

Enfin, l'activité sportive et culturelle est l'essence même de la préparation des hommes et une des priorités de leur devenir, du bol d'air du matin, au sport de combat, en passant par le parcours du combattant, les sports collectifs... jusqu'à la salle de musculation tout contribué à parfaire la condition physique du soldat.

Houadef Mohamed

CNAC DE JIJEL  
Création de 465  
emplois en moins  
de trois années

L'agence locale de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) de Jijel a généré en trois années, dans le cadre de son dispositif d'aide à la création d'activités par les chômeurs, 131 entreprises dans diverses filières. Des activités de services et de production qui ont permis la création de 465 emplois, avons-nous appris auprès de M. Hocine Boularek, directeur de l'agence Cnac de Jijel, qui ne cache pas sa satisfaction du travail fourni jusque-là par son équipe dans l'aide, l'accompagnement et l'assistance lors des différentes phases d'élaboration, de réalisation et de démarrage des projets des promoteurs. Une satisfaction qui se traduit par les 160 projets financés par les banques, soit un taux de 40%.

Notre interlocuteur nous apprendra, par ailleurs, que sur les 490 dossiers validés par le comité de sélection de validation (CSV), les banques ont émis des avis défavorables pour 123 projets. Quoi que l'on dise, cet organisme, mis en place dans le cadre d'une politique nationale visant la lutte contre le chômage et qui frappe la tranche d'âge entre 35 et 50 ans, a toutes les peines du monde, à l'instar des autres dispositifs de création d'emploi, à convaincre les banques pour le financement des projets de jeunes promoteurs. Une frilosité des banques qui a découragé de nombreux chômeurs à s'investir davantage dans un tel dispositif qui ne mène parfois à rien. Un avis que ne partage pas le directeur de l'agence Cnac de Jijel, qui estime que la fuite en avant de quelques promoteurs n'est pas justifiée, qui dans certains cas ont une part de responsabilité dans le rejet de leur projet. Parallèlement à cela, ce responsable nous indique que les problèmes que rencontrent la plupart des promoteurs ce sont ceux liés aux lenteurs dans le traitement des dossiers par les banques, les refus sans motif de financement des projets, en plus de l'octroi de crédits bancaires à moins de 70% du montant global de l'investissement.

Les problèmes de qualification, de niveau d'instruction, d'âge des chômeurs sont, en somme, parmi les autres contraintes auxquelles sont confrontés les gestionnaires de cet organisme, pour faire bénéficier cette catégorie de population des avantages de ce dispositif.

F. M.

SESSION CRIMINELLE  
DU TRIBUNAL DE SETIF  
72 affaires enrôlées

La première session de l'année 2007 du tribunal criminel près la cour de Sétif s'est ouverte samedi 24 mars, et ce, jusqu'au 13 mai 2007.

Elle aura à examiner 72 affaires mettant en cause 144 accusés. Selon M. Rachid Boumelta, procureur général près la cour de Sétif, ces 72 affaires criminelles enrôlées pour cette session concernent essentiellement les homicides volontaires (15), vols qualifiés et association de malfaiteurs (26), trafic de stupéfiants (3), dilapidation de biens publics (1), attentats à la pudeur avec violence (13), terrorisme (4), incendie

volontaire (6), faux en écriture publique (4), et enfin coups et blessures volontaires (4).

Il faut rappeler que la session criminelle juge les infractions les plus graves, qualifiées de crimes. Elle est composée de trois juges professionnels (un président et deux assessesurs), d'un jury de deux citoyens tirés au sort, d'un procureur général et d'un greffier. La cour criminelle ne siège pas en permanence, elle se réunit généralement trois fois par an pour une session d'une quinzaine de jours et plus.

I. S.